

L'an deux mille dix-neuf le onze octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYS Jean-Pierre, Maire.

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVITOLLE, CAPELA, CAVRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LOUSTAU, PEYROULET B, PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absentes ayant donné procuration : Mme DE FAUP (Mme CAPDEVITOLLE), Mme MARTIN (Mme LACROIX).

Absents excusés : M. LABORDE, M. LENOIR, M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

Secrétaire de séance : Mme CAPDEVITOLLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

## I - MAIRIE :

Après négociations avec le groupe La Poste, la commune de Sauvagnon prendra en charge, au sein de la nouvelle mairie, le fonctionnement d'une nouvelle agence postale, à compter du 2 janvier prochain. Ce nouveau service à la population permettra aussi de mettre en accès libre service un « point internet » gratuit.

Les horaires d'ouverture de La Mairie vont par ailleurs être adaptés à cette nouvelle situation. Désormais, le public pourra venir effectuer ses démarches de 10 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 18 h 30 le mercredi).

Il va s'en suivre une réorganisation des services administratifs avec la création d'un poste à 18 h par semaine et d'un poste à temps complet suite au départ en retraite de Madame Lydie Tour au 1<sup>er</sup> février 2020 et à l'ouverture de l'APC.

## II - FONCIER :

Un sous seing avec la podologue pour l'acquisition du local actuel de la Poste va être proposé pour une valeur de 100 000 euros.

Une proposition d'échange de parcelles agricoles au Bruscos et au Chemin Morlané est étudiée.

Le local occupé par David Ferreira sera libéré fin octobre. Un autre artiste peintre devrait prendre la suite.

De nouveaux chemins d'accès permettant de desservir le lotissement des Hauts du Luy sur le Chemin du Cournaou, auront pour noms : Chemin Rancolle et Allée du Barilü.

## III - PATRIMOINE - DÉVELOPEMENT DURABLE :

Une information est donnée sur la démarche de l'association Le Grêle sur les enjeux climatiques. Il est proposé de relayer leur action auprès de la Communauté de Commune des Luy en Béarn.

Le Copil Agenda 21 se réunira le 18 octobre 2019 à 20 h sous forme d'atberge espagnole à la Halle Paysanne.

La commission se félicite de la participation au World Clean Up Day avec la participation des élèves de CM du groupe scolaire et du collège pour le nettoyage du bois le vendredi 20 septembre et le samedi 21 septembre : près de 90 personnes se sont mobilisées réparties sur l'ensemble du village. Bilan : Action à reconduire.

Bois : Dans le cadre de l'Agenda 21, une réunion d'information, ouverture à tous, dédiée à la gestion et l'utilisation du bois, aura lieu le 14 novembre à la maison de la Nature.

Accessibilité : Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public se poursuivent avec actuellement, la mise aux normes des toilettes de la Maison pour Tous. Cet agenda pluriannuel, visant à faciliter l'accès en tous lieux des personnes en situations de handicap, a été mis en chantier au début de la mandature. Hors travaux effectués en régie interne, la mairie de Sauvagnon y a consacré 187 000 euros d'investissements.

Accueil de Mme la Ministre du Travail à A.P.F. Sauvagnon/Aéroport : Mr le Maire se félicite de cette visite et des conventions signées par l'A.P.F. Il suggère comme l'A.P.F. l'a fait à l'aéroport d'installer 4 ruches autour des écoles.

## IV - ANIMATION :

Malgré le temps, la journée Nelson Pailhou organisée par la CCLB sur Sauvagnon a été appréciée. Les bénévoles ont pu manger au restaurant scolaire, un repas confectionné par Jean-Noël pris en charge par la CCLB.

Le Centre Festif accueillera en résidence la Compagnie Ezech la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances de Toussaint du 28 octobre au 1<sup>er</sup> Novembre. Le prochain Cabaret se tient le 19 octobre avec la « Manufacture Verbale ».

## V - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Plan de Sauvegarde : Outil réalisé à l'échelle communale, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est destiné à planifier les actions des acteurs communaux - élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires - de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objet la protection et l'information préventive des populations. Après de longs mois de préparation, le PCS de Sauvagnon sera présenté lors d'une réunion d'information prévue le 4 novembre, à la salle du Conseil Municipal à 20 h.

## VI - SCOLAIRE :

Élection des parents d'élèves : Sont élus : M. TIRCAZES Régis : Président et Mme COUCURET Magalie : Co Présidente.

Le cross est programmé avant les vacances mais en cas de mauvais temps le 15 novembre 2019 avec la participation de membres du CAS 64.

## VII - COMMUNICATION - EMPLOI :

Les nouvelles sont en préparation.

Les ateliers de l'emploi vont reprendre pour venir en aide aux chercheurs d'emploi actuellement autour de 170 sur Sauvagnon.

## VIII - SOCIAL :

La semaine bleue s'est bien déroulée mais le nombre de participants est trop faible et décevant au regard du travail demandé.

La commission va désormais préparer les fêtes de fin d'année : repas du personnel, colis des aînés.

## IX - DIVERS :

Une motion pour le maintien des Trésoreries en place est votée.

Une modification des statuts du Syndicat des Eaux Luy Gabas Léas est entérinée.

Une délégation est mandatée pour représenter la Commune au Congrès des Maires (Le Maire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoint, DGS et DST).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 07 novembre 2019 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 18 octobre 2019  
Le Maire,  
Jean-Pierre PEYS

